Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 66 (1986)

Heft: 3

Anhang: Supplément : 68 assemblée générale de la C.C.S.F.

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Chambre de Commerce Suisse en France a tenu le 12 juin 1986 à Paris sa 68^e Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Serge Montandon et en présence de son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France.

Les textes ci-après rendent compte de cette Assemblée, qui précéda un dîner à l'issu duquel Monsieur Jean-Pascal Delamuraz, Conseiller fédéral et Chef du Département militaire fédéral suisse, présenta un exposé sur la position de la Suisse au cœur de l'Europe et de sa politique de défense.

Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1985

Situation de l'économie suisse et perspectives pour 1986

- La croissance du PIB s'est fortement accélérée en 1985 jusqu'à un taux de 3 3/4 %, grâce à une expansion rapide des exportations et des investissements productifs.
- Pour la première fois depuis 1981, l'emploi total a augmenté notamment dans l'industrie. Le taux de chômage est descendu à 0,8 % au deuxième semestre et le travail à horaires réduits est devenu négligeable. L'inflation a été proche de celle de 1984 (3 1/4 %).
- L'objectif de croissance de la masse monétaire a été fixé à 2 % pour 1986, soit un point de moins que l'objectif de 1985. Le ralentissement de la progression de la monnaie centrale s'est accompagné d'une baisse générale des taux d'intérêts. Les taux sur les dépôts à trois mois et les Eurofrancs oscillent autour de 4 % depuis le début de 1986 et les taux d'intérêts réels resteront vraisemblablement bas durant les 18 prochains mois.
- La politique budgétaire affiche pour 1986 une orientation légèrement plus restrictive qu'en 1985. Le déficit global de la Confédération, des cantons et des communes est fixé à 1,3 milliard de Sfr., soit environ 0,5 % du PIB, ce qui est proche du déficit exprimé pour 1985. Dans leur ensemble, les administrations publiques pourraient faire apparaitre un solde financier en léger excédent, grâce notamment au surplus prévisible de l'assurance-chômage et à la décision récente d'accroître les taxes sur les produits pétroliers.
- La croissance du PIB pourrait atteindre en 1986 2 3/4 % en volume. Le rythme d'expansion de la demande intérieure totale pourrait être supérieur à celui de 1985 et se ralentirait légèrement en 1987. La consommation privée devrait s'accélérer en 1986 par suite de la progression du revenu disponible réel

- consécutive au ralentissement de l'inflation. On pourrait assister à une évolution inverse en 1987, liée à une progression moins rapide du pouvoir d'achat des rémunérations.
- Tout en restant relativement élevé (6 %) le taux de croissance des investissements en matériel et équipements devrait se tasser en 1986. La contribution du commerce extérieur à la croissance redeviendrait négative (1/2 3/4 % du PIB) en 1986 et 1987 par suite du ralentissement de la croissance des marchés et de l'impact de l'expansion de la demande intérieure sur les volumes de l'importation. Malgré la dégradation du solde extérieur en volume, l'amélioration prévisible des termes de l'échange devrait entraîner un nouvel accroissement de l'excédent de la balance des paiements qui atteindrait ± 7 milliards de \$ en 1986, soit 7 % du PIB.
- La diminution des prix des importations cette année devrait permettre un nouveau ralentissement de la hausse des prix à la consommation jusqu'à 2 % en 1986.
- Le chômage devrait baisser encore jusqu'à ne compter que 1/2 % de la population active.

Échanges franco-suisses

- En 1985, le traditionnel déséquilibre des échanges commerciaux franco-suisses s'est poursuivi pour atteindre 16,2 milliards de FF en faveur de la France. Il était de 9,3 milliards en 1980 et de 13,6 milliards en 1984, ce qui indique une hausse de 46 % en 6 ans.
- Ajoutons à cela que la Suisse, bien qu'elle couvre globalement ses importations par ses exportations à raison de 89 %, avec la France ce taux de couverture n'est plus que de 66 %.
- La stabilité au niveau monétaire de même que le climat conjoncturel favorable ont permis aux échanges franco-suisses de continuer une progression entamée à fin 1984, mais, contrairement à l'année précédente, la progression de l'exportation de la Suisse vers la France (+ 10,5 %) est supérieure en 1985 à celle réalisée avec l'ensemble de la CEE (+ 9 %). Ceci s'explique sans doute par le décalage temporel de la conjoncture française par rapport aux autres pays industrialisés qui avaient renoué déjà en 1984 avec la croissance.
- Sur un plan plus strictement bilatéral, la France a conservé sa place de 2º fournisseur et de 3º client de la Suisse avec respectivement 11,6 % du total de ses importations et 8,3 % de ses exportations..
- De son côté, la Suisse est le 10^e fournisseur de la France avec 2,1 % de ses importations et le 7^e client avec 4,2 % de ses exportations.
- Par ailleurs, l'intensification des relations commerciales bilatérales entre les deux pays s'inscrit dans le cadre plus large de l'intégration de l'économie suisse dans le marché commun, lequel absorbe déjà le 50 % des exportations suisses et lui fournit le 70 % de ses importations.

Les activités de la Chambre

En 1985, nous avons orienté nos activités dans deux directions principales: tout d'abord, nous nous sommes livrés à faire le bilan des activités et des services de la compagnie, ensuite nous avons recherché à développer les services offerts à nos adhérents et intégrer à notre programme d'activités certaines actions destinées à accentuer la promotion en France de l'industrie suisse d'exportation, afin de pouvoir ainsi répondre aux objectifs du programme de relance de l'économie suisse adopté par le Parlement fédéral au printemps 1983 et mis en application par l'Office fédéral des Affaires économiques extérieures. Le Programme prendra fin cette année.

Nous allons maintenant examiner nos activités service par service.

Service des relations commerciales

Il faut savoir qu'avec deux postes et demi au siège de la Compagnie et le travail fourni par nos sections, ce service est le plus important de ceux que nous mettons à la disposition de nos membres et du public.

Ses tâches sont nombreuses: recherche de représentant et de représentations, identification de marques, enquêtes de solvabilité, fourniture d'adresses diverses, mise à jour du stock volumineux de la documentation, études de marché pour n'en citer que quelques-unes.

L'environnement dans lequel il travaille devient chaque jour plus difficile. Les banques de données, les Chambres de Commerce et d'Industrie françaises, les administrations etc., offrent toujours plus de services à des coûts très compétitifs voire même nuls.

Le manque d'intérêt de nombreuses sociétés suisses pour un marché français jugé à tort comme peu stable et prometteur ne rend également pas facile la mission de ce service.

Ces évolutions ne sont pas sans marquer les ressources que nous pouvons tirer de ce service. En effet en 1985, nous n'avons pas facturé plus en francs suisses courants que pendant les années 1974-1975, et en francs français la hausse a été inférieure à l'inflation.

Nos méthodes de travail ne sont également plus adaptées et nous avons constaté que « l'esprit commercial » était trop peu développé dans le service.

Des mesures ont été prises, le service réorganisé et nous espérons pour cette année amorcer une remontée du chiffre d'affaires du service des relations commerciales.

Service Juridique

De tous nos services, c'est sans doute celui dont le potentiel de développement est le plus grand.

En 1985, le service a été modifié, le personnel changé et les effectifs ont même en fin d'année été aug-

mentés puisque depuis décembre 1985 le service peut compter sur le travail d'un deuxième collaborateur à mi-temps.

La conjoncture de l'économie française, et partout l'intérêt de sociétés suisses pour créer des filiales en France a également favorisé le développement du service. Entre le deuxième semestre 1985 et le premier de cette année, nous avons contribué concrètement à la création de 3 nouvelles filiales de sociétés suisses, en préparant les demandes d'autorisation d'investissement, la rédaction des statuts et en remplissant les nombreuses formalités.

Les dossiers de recouvrement de créances restent nombreux, et le service assure maintenant en moyenne 3 consultations juridiques par mois.

Sont également à l'étude les possibilités de représentations fiscales, d'arbitrage.

Le chiffre d'affaires du service juridique a ainsi passé d'environ FF 80 000. – en 1984 à FF 100 000. – en 1985 et nous espérons atteindre FF 180 000. – cette année.

Service des publications

La Revue économique franco-suisse et le Bulletin Hebdomadaire semblent avoir atteint un palier dans leur diffusion, la première aux environs de 4 000 exemplaires et le second aux alentours de 1 200.

Les recettes publications d'une manière générale ont connu une bonne croissance en 1985, toutefois les perspectives pour 1986 devront compter avec une croissance plus proche du taux d'inflation.

Dans ce domaine, nous sommes également très heureux d'avoir pu en 1985 commencer la mise à jour de l'ancien Annuaire qui attend sa réédition depuis 1976, et dont le premier fascicule sortira de presse cet été, la campagne de souscription ayant déjà été lancée auprès des membres depuis un mois environ.

Action d'information sur l'économie suisse et manifestations

En 1985, nous avons participé aux foires de Lyon et Bordeaux en collaboration avec l'Office National suisse du Tourisme et l'Office suisse d'Expansion commerciale. Nos sections et le siège ont organisé un certain nombre de dîners-conférence. Si en 1985 nous n'avons mis sur pied aucun séminaire, deux avaient été toutefois préparés cette année-là et se sont tenus au début de cette année-ci.

Le premier à Lausanne en collaboration avec HEC Lausanne et l'Université de Toulouse a parlé de la conception et du développement du système d'information et des outils d'aide à la décision en gestion de la production.

Le second, à Zürich, présentait le programme

Rapport de Monsieur Marius Wetzel, Trésorier

Monsieur l'Ambassadeur,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1985, dont le bilan fait apparaître une perte de F 6 959 alors que l'exercice 1984 s'était soldé par un résultat positif de F 1 262.

Dans ce contexte, les déficits cumulés de nos sections de Lyon et Marseille pèsent de plus en plus lourd sur le budget global de la compagnie.

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Une amélioration sensible de nos produits publicitaires qui passent de F 314 825 à F 493 160, soit une progression de 56 %. Ce résultat réjouissant fut possible grâce à quelques succès dans nos efforts de marketing mais également grâce à une contribution extraordinaire de la Confédération qui nous a aidés à doubler le tirage de notre Revue Économique.
- Un accroissement de 32 % de nos recettes juridiques et commerciales. La somme encaissée s'élève à F 179 266 contre F 134 972 en 1984. L'activité de notre juriste a permis d'attirer de nouveaux clients vers notre Chambre, et c'est ce service qui contribue principalement à la croissance de ce poste.

- Une diminution de l'encaissement des cotisations. Celles-ci atteignent la somme de F 1 167 064 contre F 1 185 033 pour l'année précédente. Cette évolution provient d'un certain nombre de démissions qui ne pouvaient pas être compensées par de nouveaux adhérents. Le cours du Franc suisse, un peu plus faible, a également eu une influence défavorable.
- Un recul de nos recettes nettes des manifestations, qui passent de F 139 350 en 1983 à F 66 337 en 1984 et qui s'explique par le fait de ne pas avoir eu de séminaire important comme l'année précédente.
- Une légère diminution des postes « charges externes » et « autres charges externes ». Les deux rubriques montrent en 1985 un total de F 690 232 contre 643 861 pour l'année précédente. Malgré la réduction de certaines dépenses, il n'était cependant pas possible de rester dans le chiffre global budgeté.

La faiblesse des fonds propres qui se trouvent maintenant ramenés de F 32 969 à F 26 009 reste une de nos difficultés à court terme, et nous oblige à une gestion très serrée de nos dépenses dont l'accroissement pour l'année en cours ne pourra toutefois être inférieur au taux d'inflation.

Je suis, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

	1985	1984		1985	1984
	FF	FF	aunam ve	FF	FF
ACHATS DE PAPIER D'IMPRESSION	51 571,83	119 676,67	PRODUITS DES PUBLICATIONS	909 072,67	606 617,71
VARIATION DE STOCK	54 911,38	<44 684,43>	PRODUITS DES MANIFESTATIONS	232 040,05	422 199,35
FRAIS DES PUBLICATIONS	415 905,45	291 792,59	COTISATIONS FRANCE ET SUISSE	1 167 064,55(*)	1 185 032,93
FRAIS DES MANIFESTATIONS	165 702,68	282 849,79	COTISATIONS EXCEPTIONNELLES	217 100,00 (**)	197 260,00
DÉPENSES DIVERSES À REFACTURER	11 243,52	13 157,13	RECETTES JURIDIQUES ET COMMERCIALES	179 266,47	134 971,56
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	690 232,74	693 861,80	RECETTES DIVERSES	69 428,96	33 581,28
MPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	103 600,00	101 383,00	PRODUITS FINANCIERS	19 059,27	14 351,08
CHARGES DE PERSONNEL	1 243 025,87	1 238 153,18	PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 274,56	130 841,02
OTATIONS AUX COMPTES O'AMORTISSEMENTS	16 977,00	8 970,00	Excédent des dépenses		
\	9 422,15	15 209,78	sur les recettes 1985	6 959.46	
JHARGES EXCEPTIONNELLES	81 673,37	3 223,32			
xcédent des recettes		BEHEGETT	THE SHEETER THE SH		MAN THE
sur les dépenses 1984	ESSUED IN ATTH	1 262,10	ettori sens din ri	cocs bien o	megleu.
	2 844 265,99	2 724 854.93	obtain adars at respect that	2 844 265.99	2 724 854,93

ACTIF

Bilan au 31 décembre 1985

PASSIF

	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985			196 110		DU AN	DII AA
	Brut	Amortis- sements	Net	BILAN AU 31/12/1984		BILAN AU 31/12/1985	BILAN AU 31/12/1984
	FF	FF	FF	FF		FF	FF
Actif immobilisé Immobilisations corporelles Autres immobilisations corporelles	285 950,32	259 732,32	26 218,00	37 822,12	Capitaux propres Fonds propres Résultat de l'exercice	32 969,13 < 6 959,46>	31 707,03 1 262,10
Immobilisations financières Participations Prêts	101 100,00 81 516,77	Baky is a aupibhu Bentama	101 100,00 81 516,77	101 100,00 81 516,77	Total Dettes	26 009,67	32 969,13
Total	468 567,09	259 732,32	208 834,77	220 438,89	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	242 940,88	68 585,01
Actif circulant Stocks et en-cours	20 504 00		20 504 00	00 400 10	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Autres dettes	257 385,00 277 500,56 187 330,34	288 379,85 214 051,97 166 101,78
Stocks papier d'impression Créances	38 584,80		38 584,80	93 496,18	Comptes de régularisation Produits constatés d'avance	14 916,60	6 354,90
Créances clients et comptes rattachés	140 834,07 372 191,47			159 367,57 101 477,21	Total	980 073,38	743 473,51
Valeurs mobilières de placement Autres titres	19 762,50 191 988,72			19 762,50 171 697,76			mood s
Comptes de régularisation Charges constatées d'avance	33 886,72		33 886,72	10 202,53			201916
Total	797 248,28		797 248,28	556 003,75			
Total général	1 265 815,37	259 732,32	1 006 083,05	776 442,64	Total général	1 006 083,05	776 442,64

Sur la base des travaux et contrôles auxquels nous avons procédé auprès de la Chambre de Commerce Suisse en France à Paris, nous certifions que les chiffres du Bilan au 31 décembre 1985, reproduit ci-dessus ressortent bien des livres et comptes de cette Association et reflètent effectivement la situation active et passive à cette date.

Paris, le 10 juin 1986.

EXPERCOMPTA, Société fiduciaire française d'expertise comptable

C. PLESSIS

Expert Comptable D.P.L.E. inscrit au tableau de l'Ordre à Paris

^(*) Cote part pour Lyon 20 000. (**) Y compris don pour ordinateur 39 000.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

PARIS 16, avenue de l'Opéra,

75001 PARIS Tél. 42.96.14.17

LYON Section Rhône-Alpes et Centre

15, rue du Musée-Guimet,

69006 LYON

Tél. 78.93.04.39

MARSEILLE Section de Marseille et du Sud-Est

7, rue d'Arcole,

13291 MARSEILLE CEDEX 6

Tél. 91.37.72.06

RELATIONS COMMERCIALES

Recherches de représentants, agents, commettants, fournisseurs

Transmission de listes d'adresses, recherche approfondie et sélection des partenaires commerciaux.

Enquêtes

Recherche de débouchés, étude des possibilités de vente en France en fonction des caractéristiques du produit, de la concurrence, du marché, des réseaux et canaux de distribution.

Renseignements pratiques

Adresses des administrations, organismes professionnels, fournisseurs, détenteurs de marques, fabricants, représentants; problèmes de transports internationaux, questions de procédure douanière.

Foires, salons spécialisés

Renseignements pratiques sur les principales manifestations commerciales en France et en Suisse, organisation de la participation collective suisse aux foires françaises; représentation en France de foires et salons suisses.

COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Coopération entre entreprises industrielles

Mise en relation entre donneurs et preneurs d'ordre, en collaboration avec les associations et syndicats professionnels des branches concernées.

Accords techniques

Mise en relation d'entreprises disposées à échanger leurs licences et know how.

Recherche de représentations industrielles

Compte tenu des particularités du marché des biens industriels et d'équipement, mise en relation entre les professionnels des secteurs concernés.

SERVICE JURIDIQUE

Recouvrement de créances

Représentation des créanciers dans les procédures judiciaires, en France et en Suisse.

Droit commercial

Renseignements et conseils pratiques dans le droit des intermédiaires du commerce (représentants, agents, etc.), des sociétés commerciales et de l'arbitrage.

Fiscalité

Renseignements et conseils en droit fiscal français et suisse ; double imposition franco-suisse ; contributions indirectes ; régime TVA à l'importation et exportation ; récupération de TVA.

Formalités administratives

Renseignements sur licences d'importation, admission temporaire, agréments ministériels pour les investissements directs en France, carte de commerçant étranger, autorisation de transports de marchandises, etc.

MANIFESTATIONS

Organisation de

- dîners-conférences
- visites d'entreprises
- séminaires douaniers, fiscaux, juridiques

INFORMATION

Revue économique franco-suisse (trimestrielle)

Analyse les problèmes d'actualité qui se posent à l'économie, au commerce et à l'industrie des deux pays.

Bulletin hebdomadaire

Information rapide et pratique sur l'actualité économique et financière. Chronique juridique. Offres et demandes de représentations commerciales et industrielles.

Renseignements pratiques

Le service de l'information est en permanence à la disposition des adhérents pour tout renseignement ou enquête d'ordre économique.

APPAICS SUBSECTION STREETS AND CONTINUES AND STREET, AND ARE UP 100 Age as 100 and 200
COUPON-RÉPONSE
à renvoyer à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
La Société
Monsieur
Adresse
souhaite:
☐ recevoir une documentation plus détaillée sur les activités de la Chambre de Commerce Suisse en France ;
□ être abonné(e) pour une année à la Revue économique franco-suisse (FS 60 – ou FF 160; FS 45 – ou FF 105, pour les membres);
☐ recevoir gratuitement deux numéros du Bulletin hebdomadaire d'information de la Chambre ;
□ être abonné(e) pour une année au Bulletin hebdomadaire d'information de la Chambre (FS 105 – ou FF 285 ; FS 75 – ou FF 205 pour les membres ;
🗆 vous suggère d'adresser, de sa part, une documentation sur les activités de la Chambre de Commerce Suisse en France à

Allocution de Monsieur Serge Montandon, Président

1986 est une année particulièrement importante dans la vie de notre Compagnie puisque nous allons prendre des décisions vitales quant à notre avenir.

Il s'agit bien entendu ici de notre situation financière, dont nous avons déjà entretenu à plusieurs reprises le Conseil, et qui ne s'améliore pas, et ne s'améliorera pas par les moyens classiques, c'est-à-dire si nous laissons passer les années en nous bornant aux activités traditionnelles.

Les mesures que nous allons prendre sont, comme toujours dans des cas similaires, de deux ordres

- défensives
- offensives

Parmi les mesures défensives, nous devons analyser nos dépenses et juger si elles sont indispensables ou si certaines peuvent être évitées. Le plus gros poste de nos dépenses après les salaires est évidemment représenté par le loyer que nous payons à la Bâloise pour les locaux que nous occupons, avenue de l'Opéra. A cet effet, nous avons présenté à notre dernier Conseil un projet, que celui-ci a approuvé, et qui consiste en la vente d'un bien immobilier qui appartient à la Compagnie, dont le résultat, joint à des donations et/ou participations, et/ou prêts sollicités de diverses sources pourraient nous permettre d'acquérir de nouveaux locaux et d'éviter ainsi le paiement d'un loyer.

Parmi les mesures offensives, nous devrons renforcer et multiplier celles de nos activités dont le caractère est le plus rentable, en diminuant ou négligeant celles qui requièrent de notre part un effort sans être rémunérées, ceci bien entendu dans le cadre du respect des engagements pris et de notre collaboration avec l'Ambassade de Suisse. Nous allons donc analyser tous les postes de travail et les tâches que nous accomplissons, avec l'intention bien arrêtée de mieux rentabiliser nos services.

Enfin, nous allons étudier de manière permanente l'adaptation de notre tâche, de nos structures et finalement de la mission qui est la nôtre et qui a forcément évolué au fil des ans.

En résumé, c'est donc sur trois axes que nous attaquerons le problème :

- 1. Révision des dépenses
- 2. Analyse des activités de la Chambre sous l'angle de leur rentabilité
- Adaptation à l'environnement en évolution et éventuelle création d'activités nouvelles.

Nous vous assurons que nous dédierons toute notre attention à cet urgent problème et sommes confiants de pouvoir surmonter cette étape et acheminer ainsi la Chambre vers son avenir.